

## Plan pluriannuel d'accessibilité 2021-2026

### ENGAGEMENTS

Contact Hamilton s'engage à améliorer les possibilités offertes aux personnes handicapées. Contact Hamilton examinera ce plan tous les cinq ans et le mettra à jour si nécessaire.

Contact Hamilton est un organisme fondé sur des valeurs et des principes qu'il s'efforce de respecter dans son travail et dans sa conduite. Dans cette optique, l'I.D.E.E. centrale de Contact Hamilton est la suivante :

- **Intégrité**
  - o Le conseil d'administration, le personnel et les bénévoles de Contact Hamilton seront dignes de confiance, honnêtes, responsables et traiteront les gens avec dignité et respect.
- **Diversité**
  - o Le conseil d'administration, le personnel et les bénévoles de Contact Hamilton seront inclusifs, justes, équitables, accueillants et offriront un lieu sûr où demander et recevoir des services.
- **Empathie**
  - o Le conseil d'administration, le personnel et les bénévoles de Contact Hamilton agiront avec compassion et patience et fourniront soutien et conseils.
- **Excellence**
  - o Le conseil d'administration, le personnel et les bénévoles de Contact Hamilton seront transparents et réactifs et s'efforceront d'assurer l'excellence du service.

En ce qui a trait à l'accessibilité, Contact Hamilton s'engage à :

- Traiter chaque personne avec dignité et d'une manière qui favorise l'autonomie et l'autodétermination.
- Fournir l'aide nécessaire d'une manière respectueuse, sûre et digne, selon les instructions de la personne.
- Prévenir, détecter et supprimer les obstacles à l'accessibilité.
- Adopter des pratiques d'emploi équitables et accessibles.
- Répondre aux besoins des personnes handicapées.
- Respecter les exigences en matière d'accessibilité définies dans la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*.
- Se conformer à la politique d'accessibilité de Contact Hamilton.

<https://contacthamilton.ca/accessible-customer-service/>

## **ÉDUCATION ET FORMATION**

Contact Hamilton offrira à son personnel et à ses bénévoles une formation sur les lois ontariennes relatives à l'accessibilité et sur le *Code des droits de la personne* en ce qui concerne les personnes handicapées.

## **COMMUNICATION ET INFORMATION**

Contact Hamilton fera de son mieux, dans la mesure de ses capacités et de ses ressources, pour répondre aux besoins de communication des personnes handicapées en veillant à ce qui suit :

- Les personnes handicapées sont les autorités en ce qui concerne leurs besoins en matière d'information et de communication et sont donc consultées à ce sujet.
- Les personnes handicapées connaissent leurs droits, y compris le droit à des mesures d'adaptation.
- Le site Web de Contact Hamilton et son contenu, développés par ou au nom de Contact Hamilton, répondent aux normes d'accessibilité.
- Les processus de rétroaction existants sont accessibles aux personnes handicapées, sur demande.

- Tous les renseignements mis à la disposition du public sont accessibles aux personnes handicapées, sur demande.

## EMPLOI

Contact Hamilton fera ce qui suit :

- Informer le public et le personnel de la disponibilité de mesures d'adaptation pour les candidats handicapés au cours des processus de recrutement, d'évaluation, de sélection et d'embauche, si la demande en est faite.
- Par suite de votre demande, travailler avec les employés pour élaborer et mettre en œuvre des plans individualisés d'adaptation et de retour au travail pour les employés qui se sont absentés en raison d'un handicap.
- Fournir un plan d'intervention d'urgence individualisé sur le lieu de travail aux employés handicapés.
- Veiller à ce que les besoins en matière d'accessibilité des travailleurs handicapés soient pris en compte lors des processus de gestion du rendement, de développement/avancement de carrière et de redéploiement.
- S'efforcer de prévenir d'autres obstacles à l'accessibilité et de supprimer ceux détectés.
- Lors de travaux de rénovation, tenir compte de leur incidence sur l'accessibilité et des besoins en matière d'accessibilité de tous les employés, y compris les employés handicapés.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ce plan d'accessibilité, veuillez contacter :

Lea Pollard, directrice générale, Contact Hamilton, [lea.pollard@contacthamilton.ca](mailto:lea.pollard@contacthamilton.ca)